

Les intervenants auprès de mon enfant

Nom : _____
Titre d'emploi : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Adresse : _____

Nom : _____
Titre d'emploi : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Adresse : _____

Nom : _____
Titre d'emploi : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Adresse : _____

Une démarche concertée :

Centre de santé et de services sociaux –
Institut universitaire de gériatrie
de Sherbrooke



Des gens de soins et d'excellence



Centre jeunesse
de l'Estrie



Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke



Commission scolaire
EASTERN TOWNSHIPS
School Board

L'Association de parents
PANDA de l'Estrie



Et si mon enfant avait un TDAH?



Guide à l'intention des parents
dont on soupçonne chez
l'enfant un trouble déficitaire
de l'attention avec ou sans
hyperactivité

Qu'est-ce que le TDAH?

Le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) est le trouble de nature neurologique le plus diagnostiqué chez les jeunes en Amérique du Nord, particulièrement chez les garçons.

Les premières manifestations de l'hyperactivité et des problèmes d'attention débutent généralement tôt dans le développement de l'enfant. Déceler tôt ce trouble est une tâche complexe et sérieuse qui doit être confiée à des professionnels compétents.

Comment aider le jeune?

Plus l'aide qu'on apporte à un jeune qui a reçu un diagnostic médical de TDAH est adaptée à ses besoins spécifiques et tient compte de ses forces, plus il aura de chances d'évoluer comme les autres jeunes de son âge.

Pour élaborer un plan d'intervention qui aura du succès, la collaboration entre les différents intervenants professionnels et la famille est essentielle.

Maintenant que l'on m'a informé que mon enfant a peut-être un TDAH, que va-t-il se passer?

1. Un professionnel de l'école a observé les premières manifestations d'un problème, il a fait une évaluation et suspecte un TDAH, il propose un rendez-vous médical pour diagnostic. Il vous remet son évaluation professionnelle pour transmission au médecin (peut aussi être acheminé directement au médecin par l'intervenant de l'école).
2. Vous prenez un rendez-vous avec le médecin de l'enfant. Si votre enfant n'a pas de médecin traitant, demandez au professionnel de l'école le nom d'une clinique médicale où vous adresser.

3. Si le médecin confirme un TDAH pour votre enfant, le résultat de l'évaluation médicale vous sera communiqué et sera acheminé au professionnel de l'école. Par la suite le médecin et le professionnel de l'école travailleront ensemble pour le suivi de votre enfant.
4. Si cela s'avère nécessaire, le médecin qui a vu votre enfant le dirigera vers d'autres services spécialisés.

5. Si cela s'avère nécessaire, le professionnel de l'école vous dirigera vers le CLSC de votre centre de santé et de services sociaux pour un suivi spécifique à votre enfant et votre famille. À partir de ce moment, tous les professionnels impliqués travailleront ensemble.

En tout temps, si vous avez besoin de soutien, communiquez avec l'Association de parents PANDA Estrie, 819 565-7131.